


Tableau récapitulatif – Processus pour le PTPD (Permis de travail postdiplôme)

Étapes	Détails	Remarques importantes	Fait
1	Je suis encore en formation et il me reste 2-3 mois avant la fin de mes études	Je dois aller passer un test de Français TCF Canada et obtenir un résultat minimal de B1 Carte des centres TEF DFP « Vous devez prouver vos <i>compétences linguistiques en anglais ou en français</i> avec un niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) minimum de 5 en anglais ou de 5 en français dans les 4 domaines linguistiques. »	
		Je m'assure que mon passeport est bon pour au moins 3 ans car le PTPD ne peut pas aller au-delà de l'expiration de votre passeport.	
		Je continue de travailler à temps partiel	
2	J'ai fini mes stages et ma formation théorique et je suis en attente de mes résultats.	Je commence ma demande de permis de permis de travail post-diplôme sur le site web de IRCC	
		Je peux continuer de travailler à temps partiel si mon permis d'études n'est pas expiré	
		J'attends patiemment mon attestation provisoire de réussite ET mon relevé des apprentissages remis par Sarah Pruneau et nulle autre personne. Si je reçois un relevé de notes du ministère de l'éducation, la mention diplôme obtenu doit être affiché pour l'utiliser dans la demande. Cela peut prendre jusqu'à 3 semaines après la fin des cours pour obtenir les documents.	
		Je peux lire sur le site web les infos pertinentes à savoir : https://projetetudesquebec.ca/apres-tes-etudes/	
		Je m'assure que je posséderai une assurance maladie et hospitalisation pour la suite de mon projet au Québec que ce soit avec la RAMQ à prolonger ou une assurance privée en cas d'accident.	
		Je suis conscient que je dois demander un permis de conduire international puisque je ne suis plus étudiant et conduire avec les 2 permis (International et celui de mon pays) pour le restant de mon séjour au Québec en tant que résident temporaire. Sinon je peux aussi obtenir le permis de conduire du Québec.	
3	Le jour où je reçois mon attestation provisoire de réussite et le relevé des apprentissages de Sarah	Je dois arrêter de travailler sauf si je fais la demande de PTPD le même jour	
		Je dois arrêter de travailler si je vais faire plus tard ma demande de PTPD et ce, même si mon permis d'études est valide pour plusieurs mois encore.	
		J'ai 180 jours après cette date pour demander le PTPD	
		Si j'ai débuté ma demande de PTPD, je la complète avec les documents reçus de Sarah.	
4	Avant de déposer ma demande de PTPD	Je m'assure que mon test de français est téléversé dans la partie renseignement du client	
		Je valide chacun des documents à téléverser	

		Je possède une carte de crédit valide pour payer les frais de la demande de 255\$													
		Je peux prendre RDV avec Gabrielle pour m'accompagner dans la demande ou faire la demande seul(e).													
		Si j'ai fait deux formations (DEP + ASP), vous devez joindre vos deux attestation provisoire de réussite ensemble en 1 PDF et vos deux relevés des apprentissages ensemble en 1 PDF.													
<p>Si mon permis d'études expire avant la soumission de ma demande de PTPD je perds mon droit de travailler. Je dois payer un rétablissement de statut et le joindre à mon test de français dans la partie renseignements du client de la demande de PTPD. Je peux faire la demande de PTPD mais je ne peux plus travailler ou étudier en attendant la réponse de IRCC. Dès que je reçois mon permis de travail par la poste, je peux travailler à temps plein jusqu'à l'expiration de celui-ci. Je comprends que je dois faire la demande de PTPD le plus rapidement possible.</p>															
5	J'ai déposé/ soumis ma demande de PTPD	<p>Je peux dès la soumission de la demande commencer à travailler à temps plein si mon permis d'études est encore valide.</p> <p>Si mon employeur me demande une preuve que je peux travailler à temps plein, la lettre se trouve dans votre compte IRCC dans la partie messagerie sous le nom de PT-PROR pour PTPD</p>  <p>The screenshot shows a list of messages with the following details:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Objet</th> <th>Date d'envoi</th> <th>Date de lecture</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PT-PROR pour PTPD</td> <td>27 février 2025</td> <td>4 mars 2025</td> </tr> <tr> <td>Confirmation d'envoi</td> <td>26 février 2025</td> <td>26 février 2025</td> </tr> <tr> <td>Confirmation de transmission de la demande en ligne</td> <td>26 février 2025</td> <td>26 février 2025</td> </tr> </tbody> </table>	Objet	Date d'envoi	Date de lecture	PT-PROR pour PTPD	27 février 2025	4 mars 2025	Confirmation d'envoi	26 février 2025	26 février 2025	Confirmation de transmission de la demande en ligne	26 février 2025	26 février 2025	
Objet	Date d'envoi	Date de lecture													
PT-PROR pour PTPD	27 février 2025	4 mars 2025													
Confirmation d'envoi	26 février 2025	26 février 2025													
Confirmation de transmission de la demande en ligne	26 février 2025	26 février 2025													
6	Mon permis expire mais je n'ai pas encore eu l'approbation	Je peux continuer de travailler à temps plein même si le permis expire car j'ai fait une demande avant l'expiration de mon statut.													
7	Je reçois la lettre de l'approbation du PTPD sur mon compte IRCC	Je dois surveiller ma boîte aux lettres dans les prochains jours ou semaines, le document arrivera à l'adresse que j'ai mise dans ma demande.													
8	Je reçois mon PTPD par la poste	Je dois aller présenter mon nouveau document au bureau de service Canada le plus près de chez moi pour mettre à jour mon dossier pour mon Numéro d'Assurance Social.													